

Aide-mémoire de Nikita Khrouchtchev à John F. Kennedy (Vienne, 4 juin 1961)

Légende: Rencontrant le président américain John F. Kennedy à Vienne les 3 et 4 juin 1961, Nikita Khrouchtchev, premier secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique, réitère sa proposition de conclure un traité de paix avec l'Allemagne et de faire de Berlin-Ouest une ville libre.

Source: Berlin (1944-1962), Dossier de l'affaire de Berlin, préparé par A. Molter, rapporteur. Paris: Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, 1962. 68 p. p. 29-32.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/aide_memoire_de_nikita_khrouchtchev_a_john_f_kennedy_vienne_4_juin_1961-fr-930c38eb-5011-494b-ad72-f8ea5cb1fe30.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Aide-mémoire de Nikita Khrouchtchev à John F. Kennedy (Vienne, 4 juin 1961)

1. L'ajournement pendant des années du règlement de paix en Allemagne a déterminé, en grande partie, le cours dangereux de l'évolution en Europe, dans la période d'après guerre. Les principales décisions des Alliés en vue de déraciner le militarisme en Allemagne, ce qui était considéré jadis par les gouvernements des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. comme la garantie d'une paix stable, n'ont été exécutées qu'en partie et ne sont pas respectées en fait aujourd'hui sur la plus grande partie du territoire allemand. Des gouvernements des deux Etats allemands qui sont apparus après guerre, seul le gouvernement de la R.D.A. reconnaît et adhère à ces accords. Le gouvernement de la R.F.A. proclame publiquement son attitude négative à l'égard de ces accords, entretient le cliquetis des armes du militarisme et préconise la révision des frontières allemandes et des résultats de la deuxième guerre mondiale. Il cherche à étayer ses plans agressifs sur une base militaire puissante, à attiser des foyers de conflit dangereux sur le territoire allemand et à mettre en désaccord les anciens alliés de la coalition anti-hitlérienne.

Les puissances occidentales ont permis à la R.F.A. de commencer à accumuler des armements et à mettre sur pied une armée qui dépassent visiblement les besoins de sa défense. Les puissances de l'O.T.A.N. ont pris de nouveau des mesures dangereuses lorsqu'elles ont permis à la R.F.A. de construire des navires de plus de 6.000 tonnes et d'utiliser le territoire de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie pour y installer des bases militaires de la R.F.A.

2. Le gouvernement soviétique désire sincèrement éliminer les sources de tension entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. et s'orienter vers une coopération amicale et constructive. La conclusion du traité de paix allemand permettrait aux deux pays de progresser considérablement sur la voie qui mène à un tel but. L'U.R.S.S. et les Etats-Unis ont combattu ensemble contre l'Allemagne hitlérienne. C'est leur devoir commun de conclure un traité de paix allemand et de créer ainsi une garantie sûre que le territoire allemand ne donnera plus jamais naissance à des forces susceptibles de plonger le monde dans une nouvelle guerre encore plus dévastatrice. Si le désir de l'Union Soviétique de consolider la paix et de prévenir le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale en Europe ne va pas à l'encontre des intentions du gouvernement des Etats-Unis, il ne sera pas difficile d'arriver à un accord.

3. Partant d'une estimation réaliste de la situation, le gouvernement soviétique est partisan de la conclusion immédiate d'un traité de paix avec l'Allemagne. La question d'un traité de paix est une question qui concerne la sécurité nationale de l'U.R.S.S. et de beaucoup d'autres Etats. Le temps est déjà passé où la situation en Allemagne pouvait être laissée sans changement. Toutes les conditions préliminaires à la conclusion d'un traité de paix sont arrivées depuis longtemps à maturité et un tel traité doit être conclu. Le point crucial est de savoir par qui et quand il sera conclu, et si cela entraînera des charges superflues.

4. Le gouvernement soviétique ne se donne nullement pour tâche de nuire aux intérêts des Etats-Unis et d'autres Etats d'Europe occidentale. Il ne propose pas de changer quoi que ce soit en Allemagne ni à Berlin-Ouest au profit d'un seul Etat ou d'un groupe d'Etats. L'U.R.S.S. estime nécessaire, dans l'intérêt de la consolidation de la paix, de reconnaître formellement la situation qui s'est développée en Europe après guerre, de donner une forme juridique aux frontières allemandes telles qu'elles existent et de garantir leur inviolabilité, de normaliser la situation à Berlin-Ouest en tenant compte de façon raisonnable des intérêts de toutes les parties en cause.

Afin de faciliter un accord sur un traité de paix, l'Union Soviétique n'exige pas le retrait immédiat de l'O.T.A.N. de la République Fédérale d'Allemagne. Les deux Etats allemands pourraient, pendant un certain temps, même après la conclusion d'un traité de paix, demeurer au sein des alliances militaires dont ils font partie actuellement.

La proposition soviétique ne lie pas la conclusion d'un traité de paix à la reconnaissance de la R.D.A. ou de la République Fédérale d'Allemagne par tous les Etats parties au traité. C'est à chaque gouvernement de décider s'il reconnaîtra ou non l'un ou l'autre de ces deux Etats.

Si les Etats-Unis ne sont pas disposés à signer un traité de paix unique avec les deux Etats allemands, un

règlement pacifique pourrait être réalisé sur la base de deux traités. Dans ce cas, les Etats qui ont participé à la coalition anti-hitlérienne signeraient un traité de paix avec les deux Etats allemands ou bien avec un seul, à leur propre choix. Il n'est pas nécessaire que ces traités soient tout à fait identiques, mais ils doivent comporter les mêmes dispositions sur les points les plus importants d'un règlement pacifique.

5. La conclusion d'un traité de paix allemand résoudrait également la question de la normalisation de la situation à Berlin-Ouest. A Berlin-Ouest, à l'heure actuelle, en l'absence d'un statut international stable, les milieux revanchistes de Bonn ne cessent de maintenir une situation tendue et de susciter toutes sortes de provocations qui sont très dangereuses pour la paix. Nous avons l'obligation d'empêcher un tel développement, par lequel le renforcement du militarisme ouest-allemand pourrait conduire à des conséquences irréparables dues à l'absence d'un règlement de la situation à Berlin-Ouest.

A l'heure actuelle, le gouvernement soviétique ne voit pas de meilleur moyen pour résoudre cette question que de transformer Berlin-Ouest en une ville libre démilitarisée. La mise en oeuvre de la proposition de faire de Berlin-Ouest une ville libre, compte tenu des intérêts de toutes les parties normaliserait la situation à Berlin-Ouest. Le régime actuel d'occupation se survit déjà à lui-même et a perdu tout rapport avec les objectifs pour lesquels il avait été institué aussi bien qu'avec les traités conclus par les alliés sur l'Allemagne, qui étaient la base de ce régime d'occupation. Les droits d'occupation cesseront naturellement d'exister à partir de la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne, que ce traité de paix soit signé avec les deux Etats allemands ou simplement avec la R.D.A. sur le territoire de laquelle Berlin-Ouest est situé.

Le gouvernement soviétique estime que la ville libre de Berlin-Ouest conserverait des contacts sans entrave avec le monde extérieur et que sa vie intérieure serait déterminée par la volonté librement exprimée de sa population. Les Etats-Unis, aussi bien que d'autres pays, auraient naturellement toute possibilité de maintenir et de développer leurs rapports avec la ville libre. D'une manière générale, Berlin-Ouest tel que le gouvernement soviétique le voit, devrait être strictement neutre. Naturellement, on ne pourrait admettre que Berlin-Ouest continue à être utilisé comme une base de départ pour mener des activités hostiles contre l'U.R.S.S., la R.D.A. ou tout autre Etat, ni qu'il demeure un dangereux foyer de tension et de conflits internationaux.

L'U.R.S.S. propose que des garanties sûres soient établies pour éviter toute ingérence dans les affaires de la ville libre de la part de tout Etat. Comme garantie de la ville libre, des contingents militaires symboliques des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'U.R.S.S. pourraient être stationnés à Berlin-Ouest. L'U.R.S.S. n'aurait pas d'objection non plus au stationnement à Berlin-Ouest, avec le même objectif, de contingents d'Etats neutres sous l'égide des Nations Unies. Le statut de ville libre pourrait être enregistré en bonne et due forme par les Nations Unies et serait officialisé par l'autorité de cette organisation internationale. Du côté soviétique, on est d'accord pour discuter toute autre mesure qui pourrait garantir la liberté et l'indépendance de Berlin-Ouest comme ville libre et démilitarisée.

Cela étant, le règlement de la question de Berlin-Ouest tiendrait naturellement compte de la nécessité de respecter et d'observer strictement les droits souverains de la R.D.A. qui, comme on le sait, s'est déclarée prête à se joindre à un tel accord et à le respecter.

6. Le gouvernement soviétique propose de décider immédiatement, sans aucun délai, la convocation d'une conférence de la paix pour conclure un traité de paix avec l'Allemagne et résoudre la question de Berlin-Ouest comme ville libre sur cette base. Si, pour quelque raison, cette proposition ne rencontre pas actuellement l'agrément des gouvernements des Etats-Unis et des autres puissances occidentales, une décision intérimaire pourrait être prise pour une période de temps déterminée.

Les quatre puissances inviteront les Etats allemands à en venir à un accord sous n'importe quelle forme acceptable pour eux sur les problèmes liés à un règlement de paix avec l'Allemagne et sa réunification. Les quatre puissances déclareront à l'avance qu'elles reconnaîtront tout accord réalisé par les Allemands.

Au cas d'une issue favorable des négociations entre la R.D.A. et la R.F.A., un traité de paix unique avec l'Allemagne serait conclu et signé. Si les deux Etats allemands ne réussissent pas à se mettre d'accord sur

les questions mentionnées ci-dessus, des mesures seront prises pour conclure un traité de paix avec les deux Etats allemands ou avec l'un d'eux, au gré des Etats intéressés.

Pour éviter tout retard dans le règlement de paix, il est nécessaire de fixer une limite dans le temps : au cours de cette période, les Allemands recherchaient les moyens possibles pour arriver à des accords sur les problèmes de compétence interne. Le gouvernement soviétique considère qu'il ne faut pas plus de six mois pour de telles négociations. Un tel délai est tout à fait suffisant pour que la R.D.A. et la R.F.A. établissent des contacts et négocient, étant donné que l'idée qu'il est nécessaire d'effacer les vestiges de la seconde guerre mondiale en Europe a mûri au cours des seize années d'après guerre.

7. Le gouvernement soviétique est prêt à prendre en considération toute proposition constructive du gouvernement des Etats-Unis sur un traité de paix avec l'Allemagne et sur la normalisation de la situation à Berlin-Ouest. Le gouvernement soviétique fera preuve du maximum de bonne volonté pour que la question d'un traité de paix avec l'Allemagne puisse être réglée par accord mutuel entre l'U.R.S.S., les Etats-Unis et les autres Etats intéressés. La signature d'un traité de paix avec l'Allemagne par tous les membres de la coalition anti-hitlérienne et le règlement de la question d'un statut de neutralité pour Berlin-Ouest sur cette base créeraient des conditions meilleures pour la confiance entre les Etats et pour la solution des problèmes internationaux d'importance tels que le désarmement. Si les Etats-Unis ne montrent pas qu'ils comprennent la nécessité de la conclusion d'un traité de paix, nous le déplorerons et, comme il est impossible et dangereux de retarder la conclusion d'un traité de paix, nous serons obligés d'en signer un, non pas avec tous les Etats, mais seulement avec ceux qui seront désireux de le signer.

Le traité de paix définira officiellement le statut de ville libre de Berlin-Ouest et l'Union Soviétique, comme les autres parties au traité, l'observera naturellement de façon rigoureuse ; des mesures seront aussi prises pour s'assurer qu'il sera observé par les autres pays. En même temps, nous mettrons fin au régime d'occupation de Berlin-Ouest avec toutes ses implications. En particulier, tous les problèmes de communications par terre, par eau, et par air à travers la R.D.A. seront réglés uniquement par des accords appropriés avec la R.D.A. Cela n'est que naturel, puisque le contrôle de ces communications est un droit inaliénable de tout Etat souverain.

8. La conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne sera un pas important vers le règlement final de paix en Europe, règlement que l'Union Soviétique recherche avec persévérance.